

BUENOS AIRES – Réunion matinale des boursiers

Mercredi 24 juin 2015 – 06h45 à 09h00

ICANN – Buenos Aires, Argentine

LARS-JOHAN LIMAN : ... Commencé à publier du travail tel que le rapport public, et les deux plus récents sont... L'un d'eux est encore en... Non, ce n'est pas ça. Le nôtre est publié, le RSSAC 001, qui est un document qui...

[Matinale de l'association 24-6-15 Lib C PARTIE 2]

LARS-JOHAN LIMAN : Je devrais aussi mentionner qu'il y a une différence entre les opérateurs de serveur racine et le RSSAC. Le RSSAC est un organisme consultatif de l'ICANN. Il donne des conseils, génère des résultats. Ce n'est pas une façon d'obliger les opérateurs de serveur racine à faire quelque chose, parce que les opérateurs de serveur racine opèrent sans contrats formels avec l'ICANN. C'est un très vieux système. Il est basé sur des accords surement vieux de plus de 30 ans. Il a et continue de bien fonctionner. Nous veillons vraiment à proposer le meilleur des services à travers le monde.

Mais si vous voulez joindre les opérateurs de serveur racine et discuter avec eux, il existe une page web pour les opérateurs de serveur racine, séparée du RSSAC. C'est www.root-servers.org. Elle sera incluse dans le diaporama que Janice va vous distribuer. Il s'agit d'une page sur

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

laquelle vous verrez une carte du monde montrant toutes les installations des serveurs racine, et vous pouvez également obtenir les coordonnées de tous les opérateurs de serveur racine et entrer en contact avec nous, nous serions ravis de discuter avec vous. Nous souhaitons obtenir des informations depuis Internet, car c'est comme ça que l'on sait si on fournit un bon service ou pas.

Je vais m'arrêter là. Y a-t-il des questions ?

JANICE DOUMA LANGE : Je peux ? J'en ai une que je voulais poser plus tôt. Liman, si possible, d'[Amrita] : " Les opérations et la gestion des serveurs racine ont toujours préoccupé les souverains. On s'inquiète que le système ne soit pas transparent. Le RSSAC prend-il des initiatives pour effacer les mythes entourant les serveurs racine ?

LARS-JOHAN LIMAN : Oui. Merci. C'est une question qui revient souvent. Ce concept de mythe nous inquiète. Nous ne voulons en aucun cas être une cabale. Nous voulons que vous posiez vos questions, et être en mesure d'y répondre. L'un des éléments du travail qui a été proposé et pour lequel nous aimerions lancer une équipe de travail au Caucus, c'est de trouver des façons d'apporter plus et de meilleures informations concernant le système de serveur racine - plus facile d'accès, plus facile à comprendre, plus facile à trouver, et, avec un peu de chance, plus abordable pour les gens qui veulent savoir comment fonctionne le système.

Pour ce qui est des souverains, le problème est souvent moins grave que ce que vous pensez. Cela dit, plusieurs des opérateurs de serveur racine sont ouverts pour aider à l'installation des mises à jour des nouveaux serveurs dans les pays et régions qui ne sont pas équipés de serveurs. N'hésitez pas à contacter les opérateurs de serveur racine. Cela fait aussi partie du développement de l'information que nous espérons entreprendre, afin que vous puissiez mieux voir quels opérateurs de serveur racine peuvent vous aider avec ce service, comment vous pouvez les contacter, et quelles sont les conditions pour héberger un serveur racine, etc. Oui, nous travaillons là-dessus. Nous espérons nous améliorer à l'avenir. N'hésitez pas à nous envoyer des conseils pour nous aider à nous améliorer. Je vais laisser Janice gérer l'ordre des questions.

JANICE DOUMA LANGE : Je vais commencer par Kim, car elle a une question depuis tout à l'heure. Au niveau du temps que nous avons, je pense que la question de Kim est la seule qu'on va pouvoir prendre. Liman, je pense que vous devez partir à une réunion, alors je peux prendre les questions, et vous les envoyer par email ?

LARS-JOHAN LIMAN : Absolument. Encore une fois, n'hésitez pas à m'arrêter dans le couloir. J'ai des réunions toute la journée, mais demain, je n'en ai aucune. Je vais errer dans les couloirs, tel un fantôme. N'hésitez pas à m'arrêter et à poser vos questions. Je serais très heureux de discuter avec vous.

JANICE DOUMA LANGE : Parfait. Kim ?

KIM [HENDY] : Bonjour. Kim [Hendy]. Je me demandais juste combien il y avait de serveurs racine ? Qui les gère ? Les opérateurs eux-même, mais en tant qu'organisme ?

LARS-JOHAN LIMAN : Non, c'est chaque opérateur de serveur, 12 organisations, ils ont un nombre d'hôtes déployés. La plupart d'entre eux les ont répartis dans le monde entier. Je pense qu'il y a une ou deux exceptions qui n'ont pas d'installations à multiple serveurs. Mais chacune de ces 12 organisations gère son propre sous-ensemble de serveurs. Nous utilisons un système de routage appelé Anycast. Je vais utiliser ma propre organisation comme exemple. NetNode gère une racine, et nous avons des installations dans environ 55 endroits à travers le monde. Tous ces serveurs ont la même adresse IP. Ce n'est pas censé fonctionner, mais ça marche, et je serais heureux de vous expliquer les détails techniques de ce fonctionnement, mais pas ici ni maintenant.

Nous gérons 55 installations du nombre total, le total étant d'environ 350 installations déployées dans beaucoup de pays, mais chaque organisation gère son propre sous-ensemble, et ils ne sont pas divisés par région. Nous avons des serveurs en Nouvelle-Zélande, en Inde, au Japon, en Afrique et en Amérique du Sud, tout comme les autres opérateurs. Même si tout notre système se met en hors-service parce

que nous avons faire une grosse erreur quelque part, ou si nous faisons faillite, il y aura toujours 11 autres organisations fournissant des services dans le monde entier. Alors, si nous faisons faillite, vous ne le remarqueriez même pas. Vous ne pourriez surement pas le voir, à moins de vous attarder sur des détails vraiment techniques.

En tout, plus de 300. Nous voulons en déployer plus. D'autres opérateurs de serveur veulent aussi en déployer plus, il n'y a donc pas de limitation directe du nombre de serveurs que l'on peut déployer. Il est plus difficile d'ajouter des organisations que de gérer un service. C'est un problème que nous devons aborder à l'avenir.

KIM [HENDY] :

Y a-t'il quelqu'un qui les rassemble ? Est-ce que vous vous rencontrez pour parler ?

LARS-JOHAN LIMAN :

Oui, il y a un corps de gestion. Ce n'est pas un corps. Nous faisons la gestion, c'est plutôt comme ça que je devrais le dire, car il n'y a pas d'organisation pour les opérateurs de serveur racine. Nous sommes 12 organisations, mais nous gérons avec beaucoup d'attention les questions techniques, et nous nous rencontrons trois fois par an. Nous nous voyons pendant les conférences IETF parce que là encore, ce sont des personnes travaillant dans le domaine technique qui assistent aux IETF. Nous avons de très bonnes discussions afin de nous assurer que nous fournissons le même service à vous tous depuis tous nos

serveurs. Cela dit, nous sommes des organisations très différentes et c'est une bonne chose.

Entre nous, opérateurs de serveur racine, notre devise est : " La diversité est une bonne chose." Si nous fournissons divers types de services, cela créé un système plus stable. J'ai bien peur de devoir vous dire au revoir, parce que je dois retrouver un autre groupe alors nous devons partir. Merci beaucoup. Encore une fois, n'hésitez pas à me contacter et j'enverrai mon diaporama à Janice.
[Applaudissements]

JANICE DOUMA LANGE : Nous vous enverrons les questions. Je sais qu'il y en a quelques-unes. Si vous plaît, envoyez-moi vos questions par email et je vous mettrai en copie dans mon email pour Liman, pour qu'il réponde directement. Maintenant, j'aimerais avancer et vous présenter le président de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques, la ccNSO, Byron Holland. Byron ?

BYRON HOLLAND : Bonjour. Bonjour à tous. Et merci de m'accueillir dans votre groupe. Je m'appelle Byron Holland. J'occupe le poste de président et directeur général de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet. Notre organisation gère le ccTLD canadien, .ca. Notre opérateur de registre fonctionne entièrement, nous gérons donc toute l'infrastructure DNS supportant .ca ainsi que l'opérateur de registre en lui-même, et nous sommes aussi très impliqués dans le domaine de la

gouvernance de l'Internet, c'est pour cela que j'ai atterri ici, dans mon rôle à l'ICANN, en tant que président de la ccNSO, ou Organisation de soutien aux extensions géographiques.

Avant de commencer, si je dis quelque chose qui n'est pas clair, ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à me le dire pendant que je parle. Inutile d'attendre la fin. Notre communauté possède beaucoup d'acronymes et d'organismes très spécialisés, donc s'il y en a que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à me le dire. La ccNSO est l'une des rares organisations de soutien dans la communauté de l'ICANN, et nous représentons tous les opérateurs d'extensions géographiques, comme .ca. Nous sommes comme .uk ou .br pour le Brésil.

Dans le monde, il y a environ 250 extensions géographiques et territoriales. Comme vous le savez sûrement, il y a environ 193 pays aux Nations Unies, alors la différence entre 193 et 250 correspond en gros aux différents territoires du monde. Parmi les 193 pays, 155 sont des membres de la ccNSO. La ccNSO est un groupe volontaire dans lequel nous faisons des contributions financières volontaires. N'importe quel gestionnaire d'extension géographique peut rejoindre la ccNSO et faire une contribution financière basée sur sa capacité à payer. Nous faisons ces contributions financières directement à l'ICANN.

La ccNSO est un peu unique dans le sens où l'on y fait du travail politique, mais pas du tout comme la GNSO peut faire. Nous, la communauté des extensions géographiques, ne sommes pas des parties contractantes. C'est un différenciateur clé entre nous et les

opérateurs gTLD, et typiquement, les gens de la GNSO. Cela fait, en quelque sorte, partie de notre héritage historique. Les opérateurs cc, dans leur pays, sont rattachés à la loi nationale, aux juridictions nationales, et nous sommes typiquement la réflexion de nos communautés internet nationales.

Parce que nous sommes sujets, essentiellement ou exclusivement, à la juridiction nationale, à la législation nationale, et que certains éléments de souveraineté sont associés à un cc, on ne peut être essentiellement rattaché à un accord d'entreprise avec une entreprise étrangère, l'ICANN. Nous sommes donc des participants importants dans la communauté de l'ICANN, mais pour ces raisons élémentaires, nous ne sommes pas une partie contractante - aucun de nous ne constitue une partie contractante pour l'ICANN. Quand il s'agit de la ccNSO, il ne faut pas oublier ça. L'autre chose à propos de la ccNSO, c'est qu'on ne fait pas beaucoup de processus d'élaboration de politiques.

C'est également à cause du fait que nous sommes rattachés à notre propre législation internationale et à l'environnement Internet national. Il y a très peu de politiques mondiales qui s'appliqueraient à toutes les cc du monde. En fait, il y en a très peu. L'une d'entre elles traiterait des noms de domaine internationalisés. C'est quelque chose que toutes les cc soutiennent, mais très franchement, même si l'on avait un problème commun, nous n'aurions qu'une version basée sur notre pays. Oui, vous avez une question ?

NAVEED : Désolé de vous interrompre. Je m'appelle Naveed et je viens du Pakistan. J'aimerais juste savoir ce que cela change, qu'un ccTLD appartienne à un état ou à un particulier, et quel impact cela a, selon vous. Il y a des ccTLD qui appartiennent à l'Etat, comme une ALS, au lieu d'être gérés par quelqu'un qui ne fait pas partie de l'Etat. Je voulais juste savoir quelle différence cela peut faire.

BYRON HOLLAND : Bien sûr. C'est une très bonne question, et c'est l'une des autres raisons qui explique pourquoi c'est difficile, voire même impossible, pour nous d'avoir autant de politiques communes, et c'est l'une des autres nuances qui explique pourquoi nous ne pouvons pas être contractés par une entreprise. Essentiellement, les opérateurs cc et les gestionnaires cc ont typiquement une structure de gouvernance d'entreprise unique aux besoins d'un pays en particulier, d'une communauté Internet. Par exemple, au Canada, la communauté Internet s'est réunie, et cela inclut la société civile, le secteur privé, l'industrie, les gouvernements et d'autres acteurs, et ils se sont tous réunis à la fin des années 90 afin de décider comment servir au mieux les utilisateurs d'Internet canadiens par rapport aux cc.

Dans notre cas, une entreprise privée à but non lucratif a été créée, juste pour gérer le .ca. Nous avons un conseil multipartite très diversifié et une autre gouvernance par-dessus. C'est ainsi que le Canada a décidé de fonctionner - une entreprise privée, à but non lucratif. Comme vous venez de le dire, il y en a beaucoup d'autres. Certaines sont sûrement gérées par les gouvernements, par un service

du gouvernement. Certaines sont gérées par les universités. Certaines, très peu, sont privées, pour des entreprises à but lucratif.

Il y a donc une large variété de structures de gouvernance, et de modèles commerciaux. Jusqu'à très récemment, l'Argentine a d'ailleurs donné des domaines - n'a pas fait payer les citoyens argentins pour obtenir le .ar. Il ont récemment relativement changé cette politique et font maintenant payer, mais ce que je veux dire, c'est qu'il y a des modèles commerciaux très différents pour diriger les cc. La différence entre tous ces modèles, je dirais que dans le cas où une cc est gérée par un service du gouvernement et complètement contrôlée par un gouvernement, ce sera un genre de cc plutôt compliqué comparé à la mienne, qui est vraiment orientée vers le secteur privé et qui est très réactive à nos clients, parce qu'on n'a ce qu'on mérite.

Si l'on ne vend pas de noms de domaine, on ne gagne pas d'argent pour diriger l'infrastructure DNS, l'opérateur de registre, etc. Purement du côté du service client, je dirais que cela fait sûrement une différence. Notre capacité à créer une politique en interne dépend énormément de ce que veut la communauté Internet au Canada. Nous faisons des enquêtes, nous avons des périodes de commentaires ouverts. Nous avons plusieurs façons d'obtenir l'avis des Canadiens par rapport à ces sujets pour lesquels nous allons mettre au point une politique. Si vous êtes une cc orientée vers le gouvernement, vous pouvez le faire, mais vous avez aussi le pouvoir de promulguer une loi.

Il y a donc plusieurs sons de cloche. Par rapport à la ccNSO, nous avons également deux jours d'unités constitutives, le mardi et

mercredi de chaque semaine. Comme je l'ai dit, on ne met pas au point beaucoup de politiques. Les PDP sont peu fréquentes et à grande échelle. Ce que nous faisons le plus, c'est partager et échanger nos meilleures pratiques, d'un point de vue technique, opérationnel et commercial. La plupart d'entre nous possède des bureaux d'enregistrement dans le pays, alors nous partageons et échangeons aussi nos meilleures pratiques ou histoires de guerre sur la gestion de nos bureaux d'enregistrement. Souvent, les réunions de la ccNSO sont plus axées sur l'échange de savoir-faire et de connaissances.

Car nous ne sommes pas en concurrence, c'est un environnement très collégial où règne une forte envie de partager et d'échanger. C'est très utile à la communauté, car en tant qu'opérateurs, nous sommes constamment sujets à des menaces. Toute la journée, tous les jours, mon registre est attaqué, et c'est la même chose pour tous mes collègues dans le monde entier. Et parce que nous ne sommes pas en concurrence, on a tendance à s'ouvrir beaucoup plus à l'autre sur ce qui se passe, ainsi, il y a une forte envie de partager et d'échanger. C'est une autre valeur significative de la ccNSO pour les membres, les 155 membres.

Au sein de l'ICANN, nous sommes une OS très active. Nous avons un certain nombre de groupes de travail qui sont dans l'avion ou sur leur chemin à n'importe quelle heure. L'un d'eux a mis au point sur son temps personnel, surtout dans la communauté - au sein de la ccNSO mais à part - soyez attentifs et suivez, une chose qui s'appelle le Groupe de travail du plan stratégique et opérationnel. Ce groupe de

travail est un groupe de travail de la ccNSO qui suit le processus du plan stratégique de l'ICANN et le plan opérationnel et budget annuels.

Comme on dit, si vous voulez vraiment savoir ce que fait une organisation, suivez l'argent, parce que ça vous donne, dans un sens, une idée très claire des choses sur lesquelles l'organisation contrôle son attention. Notre groupe de travail SOP, comme nous l'appelons, réalise une analyse très détaillée et indépendante du budget de l'ICANN et du plan stratégique de l'ICANN. Il le fait depuis environ cinq ans, il possède donc un historique longitudinal, et a aussi été capable de faire des commentaires sur les tendances au fil des ans.

L'autre chose qui est, je pense, intéressante à propos de la ccNSO, et de quelque chose comme le SOP, est que la plupart d'entre nous, dans la communauté, venons en tant que directeur général d'organisations ou de leader d'une organisation. Nous dirigeons donc nos propres entreprises, et cela donne une perspective sur la manière dont est gérée l'ICANN. Les membres du SOP sont tous des DG d'organisations et apportent cette perspective et cette vision dans l'examen des budgets, plans opérationnels, allocation des ressources de l'ICANN. Je dirais que nous sommes un groupe plutôt neutre et indépendant. Nous n'agissons pas par intérêt.

Nous sommes deux choses : nous n'avons pas de contrat et nous ne faisons pas de politique avec l'ICANN, nous sommes donc très indépendants. Nous n'essayons pas d'obtenir quelque chose ou de nous enfoncer dans une vision ou perspective particulières. Cela nous permet d'être, en tant que communauté, plutôt indépendants et

neutres vis-à-vis des actions de l'ICANN - comment elle dépense son argent, quel est son budget. Nous n'avons pas non plus peur de la critiquer. Encore une fois, je pense que nous apportons une vision unique à l'ICANN, et nous nous sommes montrés très critiques sur certains sujets au fil des ans.

La bonne nouvelle, c'est que l'ICANN s'améliore. Nous avons observé des améliorations significatives au cours des cinq dernières années. Il reste du travail à faire. C'est un exemple d'un des genres de choses qui arrive au sein de la ccNSO, mais qui est suivi et observé par toutes les autres communautés, car nous avons tendance à faire cette soumission et d'autres communautés nous suivront là-dessus. En fait, même l'ICANN elle-même, qui était opposée à ce processus il y a cinq ans, nous invite maintenant à le faire, nous demande de faire des suggestions d'amélioration, et elle fait des commentaires sur nos données.

Donc la relation, le comportement et les niveaux et qualités en général définissant la direction que prend l'ICANN, se sont radicalement améliorés au cours des cinq dernières années, d'un point de vue stratégique, de plan opérationnel et de budget. C'est le genre de contribution que l'on peut faire, nous, la ccNSO, étant donné notre statut unique au sein de l'ICANN, et étant donné les gens qui sont typiquement des membres de la ccNSO. Donc je pense que cela donne une vue d'ensemble de la ccNSO et du genre de choses que l'on y fait. Bien entendu, les problèmes pour nous en ce moment sont de savoir comment se passe la transition de l'IANA et le suivi de la comptabilité.

La transition de l'IANA est particulièrement importante pour notre communauté. J'irais même jusqu'à dire que c'est une question presque existentielle pour les gestionnaires cc, parce que l'IANA, par définition, est notre fournisseur numéro un. Elle nous fournit la ressource la plus importante, c'est-à-dire l'accès à la racine. Comment les cc sont apparues, comment sont-elles déléguées à un gestionnaire en particulier, comment sont-elles redéléguées à quelqu'un d'autre si ça doit être le cas, ou comment une cc doit être retirée... Si un pays cesse d'exister, qu'arrive-t-il à l'extension géographique ?

Si l'on prend, par exemple, la Tchécoslovaquie, c'est maintenant deux pays, comment fait-on pour créer une nouvelle extension géographique ? C'est un problème à lui seul. Et si un gouvernement ou un opérateur privé ou l'une de ces structures de gouvernance dont j'ai parlé, si la communauté Internet d'un pays, peu importe qui a décidé, dit : " Nous devons transférer les opérations d'un opérateur," - disons qu'au Canada, la communauté Internet a dit : " Nous n'aimons plus la CIRA, ils n'agissent pas bien. Nous devons transférer les opérations à un autre fournisseur," comment ça se passe ? Qui prend la décision ? Comment sont séparés les pouvoirs ?

C'est toute l'essence de ce que nous, en tant que gestionnaires cc, faisons. Tout ceci se passe au sein de l'IANA. Il y a une partie opérationnelle, et une partie politique. Mais dans un sens, elle a un gros impact sur le destin d'un gestionnaire d'extensions géographiques. Alors, ce qui se passe au moment de la transition de supervision est d'une grande importance pour nous. Permettez-moi de vous rappeler quelque chose que j'ai dit - nous n'avons pas de

contrat avec l'ICANN. Alors l'essence de ce que nous faisons est transformée, et la supervision ainsi que la méthode de filet de sécurité que nous utilisons depuis toujours, le gouvernement américain, se retire.

Si l'on n'a pas de contrat avec l'ICANN, comment peut-on être sûrs que les fonctions de l'IANA seront toujours maintenues à un aussi haut niveau qu'aujourd'hui, et que rien de mauvais ne nous arrivera à nous, en tant que gestionnaires cc, d'un point de vue délégation/redélégation ? Nous faisons très, très attention à la question de la transition de la supervision de l'IANA. Nous étions l'une des organisations membres du CWG, le groupe de travail intercommunautaire sur la transition de la supervision de l'IANA. L'un des co-présidents est un gestionnaire cc, et nous sommes très, très actifs dans ce domaine.

Une des autres choses que je peux également dire, c'est qu'alors que ma communauté n'a toujours pas voté son approbation, si cela vous intéresse, nous avons des réunions toute la journée aujourd'hui là-dessus, et nous avons la réunion du conseil à 17 h aujourd'hui où l'on votera pour soutenir ou non la proposition. Je suis optimiste à ce sujet, il se peut que je sois le président de la ccNSO mais je suis aussi un membre des 155. Mon vote n'a pas plus de pouvoir que celui des 154 autres membres. Nous verrons, mais je suis vraiment optimiste sur notre soutien. C'est une question essentielle pour nous aujourd'hui.

L'autre question est, bien entendu, le travail du CCWG sur la responsabilité, dans lequel nous sommes aussi très impliqués, aussi

une organisation membre, et l'un des co-présidents est aussi un membre de l'extension géographique. Allez-y.

KIM [HENDY] :

Dans le nouveau modèle, ou ce n'est peut-être pas encore décidé et vous ne pouvez pas le dire, mais la ccNSO envisagerait-elle de les engager avec la nouvelle ICANN - avec la nouvelle ICANN, avec les fonctions de l'IANA ? Ou ce n'est pas... ?

BYRON HOLLAND :

Non. Nous tendons à garder notre place et surtout notre souveraineté, très fortement, et à cause de ces différents modèles de gouvernance, certaines de ces fonctions sont opérées par les gouvernements. En soi, les gouvernements ne vont pas passer contrat avec une entreprise étrangère, il est donc impossible pour nous, en tant que communauté cc, de faire des contrats politiques. Certains opérateurs cc ont des contrats, mais en gros, ils essaient de les défaire petit à petit et de passer au type d'arrangement que la plupart d'entre nous avons, qui est un arrangement officieux.

Nous avons peut-être un échange de lettres ou un document qui stipule que nous reconnaissons nos devoirs l'un envers l'autre, mais c'est tout. Monsieur ?

INTERLOCUTEUR : Avez-vous, vous ou vos membres, un impact sur le programme des nouveaux gTLD ? Je m'appelle [inaudible 00:30:52] désolé. Je viens d'Argentine.

BYRON HOLLAND : Certains de nos membres sont impliqués dans les gTLD de différentes manières, généralement en tant que ce qu'on appellerait des opérateurs de second plan ou en tant que prestataires de services pour les opérateurs de registre, mais ça ne concerne qu'une poignée de membres. Donc, de manière générale, en tant qu'opérateurs cc, nous n'avons fait aucun commentaire sur les gTLD, et en tant que ccNSO, nous sommes restés silencieux sur les gTLD parce que nous pensons que ce n'est pas notre rôle de commenter ce côté-là de la boîte.

INTERLOCUTEUR : Peut-être que j'ai mal formulé ma question. Ce que j'ai demandé concernait le nombre de domaines enregistrés. Est-ce qu'ils diminuent ou... ?

BYRON HOLLAND : Ok, désolé, j'ai mal compris votre question. Presque tous les gestionnaires des gTLD, et les gTLD eux-mêmes, sont en train de vivre d'importantes baisses dans les taux de croissance. Là encore, je vais utiliser mon ccTLD, mais le mien est une histoire commune. En 2010, le taux de croissance de .ca était de 18 %. Cette année, nous serons chanceux si l'on atteint 5 %, et nous sommes dans le top 5 des registres qui s'accroissent le plus vite au monde, à 5 %. Beaucoup des

extensions que vous connaissez sûrement - Allemagne, .de, .uk, .nl, les Pays-Bas - parmi les plus grandes, sont à zéro, ou ce qu'on appelle une transition technique où la croissance descend à zéro voire plus bas. Donc la plupart des registres sont à zéro, proches de zéro, ou ont atteint zéro.

Quand je regarde essentiellement la courbe de croissance au fil du temps, toute l'industrie, pas seulement les opérateurs cc, toute l'industrie va faire une transition. Les gTLD vont avoir du mal en 2017. Les ccTLD vont avoir du mal en 2018, et bien sûr, cela dépend desquels vous parlez, mais en tant qu'industrie, les opérateurs feront une croissance zéro en 2017, 2018. Le Canada, parce que nous sommes une des extensions qui s'accroît le plus rapidement, je nous donne jusqu'à 2019, 2020, avant qu'on atteigne nous aussi les zéro, mais je peux voir l'avenir, et l'avenir pour nous, c'est ça.

C'est en partie une maturation de l'industrie. Cette industrie a vraiment grandi rapidement pendant 15 ans, et comme toute industrie nouvelle qui grandit très vite, elle se stabilise. Le problème vient donc en partie de la maturation, et l'autre partie est que ça a toujours été les mêmes personnes, et maintenant, vous introduisez des centaines de nouveaux fournisseurs, ou 1 000 nouveaux fournisseurs. Cela impacte intrinsèquement le reste d'entre nous, et on le ressent énormément, et c'est le genre de chiffres dont nous parlons. 2010, 18 % de croissance. Aujourd'hui, 5 %, demain 0 %.

WANDA : Wanda, République dominicaine dans les Caraïbes. Je me demandais si les domaines territoriaux seront liés à une extension géographique. Les TLD, par exemple dans mon pays, la Dominique est souvent le nom qu'on utilise pour faire référence à notre pays, mais nous pouvons aussi dire " Quisqueya " qui, comme tout le monde le sait, est presque la même chose. Est-ce que l'extension géographique .do sera chargée de tout le territoire, sera spécifique à mon pays ? Ou est-ce que n'importe qui peut demander dans ces nouveaux gTLD un domaine territorial d'extension géographique ?

BYRON HOLLAND : Les règles sont basées sur les extensions géographiques. C'est pourquoi l'extension géographique est très spécifique. Elle est tirée de la liste des Nations Unies, vous ne pouvez donc pas en créer une qui... Même si c'est une phrase ou un identificateur d'usage commun, si ça n'apparaît pas sur la liste de noms de pays et de territoires des Nations Unies, ce n'est pas une extension géographique, point. Typiquement, pour obtenir une extension géographique, la délégation de l'autorité doit opérer une extension géographique qui passe par le gouvernement du pays, et c'est le gouvernement qui délègue l'autorité pour l'opérer à l'opérateur concerné, et le gestionnaire concerné.

La manière dont fonctionnent les relations diffère en fonction de chaque pays. Parfois, le gouvernement est plus fort, plus actif, parfois il ne s'investit quasiment pas. Mais au final, sauf quelques exceptions, une délégation de l'autorité d'opérer une extension géographique passe par le gouvernement qui s'en occupe. Non, il n'y a pas d'autres

cc sauf celles qui sont sur la liste de l'ONU, et elles font toujours deux lettres.

C'est pour ça qu'à droite du point, s'il y a deux lettres, c'est une extension géographique, point. C'est pour ça que les génériques ont tous trois lettres ou plus. Personne n'a trois lettres sauf les opérateurs cc, et les cc viennent uniquement de la liste de l'ONU. C'est comme ça, du moins aujourd'hui. Monsieur ?

INTERLOCUTEUR : [inaudible]. Y a-t'il un pays dans le monde qui n'ait pas de nom de domaine cc ? Une extension géographique ? Et s'il y en a un, pourquoi ?

BYRON HOLLAND : Que ce soit bien clair. Chaque pays se voit assigner une extension géographique. Qu'il choisisse de l'opérationnaliser et de gérer un opérateur de registre, c'est différent. Pour plusieurs raisons, certains pays ne le font pas - typiquement, s'ils se trouvent en guerre ou dans une forte agitation, ils ne perdent pas leur temps à gérer des opérateurs de registre. Il y a donc définitivement des pays dans le monde dont l'extension géographique n'est pas utilisée. Mais chaque pays en a une. Ce qu'ils en font, c'est à eux d'en décider. Dernière question.

JANICE DOUMA LANGE : Il faut interroger d'autres interlocuteurs.

INTERLOCUTEUR : [inaudible 00:38:30] du Brésil. Je voulais juste savoir, vous avez dit que chaque pays bénéficie d'une extension, ce qu'ils en font... Que se passe-t-il quand il y a, par exemple, deux cas : des pays qui changent - par exemple, la Yougoslavie n'existe plus -, et des extensions qui ne veulent plus rien dire, comme .co, et d'autres qui sont utilisées pour d'autres choses telles que la commercialisation, comme .tk. Pouvez-vous répondre à cela ?

BYRON HOLLAND : Bien sûr. Quand un pays se dissout ou cesse d'exister, comme la Yougoslavie ou la Tchécoslovaquie, il y a un processus défini librement. Nous travaillons là-dessus, parce qu'un processus n'est pas très clair, ou la politique n'est pas aussi claire qu'elle le devrait. En tant que communauté cc, nous avons beaucoup travaillé dans ce domaine, mais les pays qui cessent d'exister se voient retirer leur extension géographique. Elle est rattachée à la fameuse liste de l'ONU. Pour chaque pays qui cesse d'exister, l'extension géographique de l'ONU est réservée pendant 50 ans. Pendant 50 ans, elle ne peut pas être réutilisée, dans l'écosystème mondial, en dehors d'Internet.

A l'heure d'aujourd'hui dans la sphère Internet, nous n'avons pas de période fixée. Nous avons défini à peu près 10 ans, mais il n'y a pas de politique spécifique, c'est d'ailleurs l'une des choses que nous mettons au point. On se demande pourquoi ce devrait être différent de la période fixée par l'ONU. Donc, la cc d'un pays qui cesse d'exister est retirée, et, à l'heure d'aujourd'hui, elle peut revenir après environ 10

ans, mais la politique n'est pas claire. C'est ce qui se passe de ce côté-là.

Lorsque des pays apparaissent, comme la République tchèque, l'ONU fournit une nouvelle extension mondiale, et c'est celle-là que nous utilisons, et nous passons par un processus à travers l'IANA où le code est délégué et mis dans la racine. C'est, en gros, ce qui s'y passe. Concernant les opérateurs cc qui ont choisi d'être plus commerciaux, c'est leur choix. Parce que les cc réagissent à leur environnement national, contrairement à de plus grandes autorités telles que l'ICANN, nous répondons aux attentes de notre pays. Dans certains cas, ils décident de générer du chiffre d'affaires, et dans d'autres cas, c'est pour d'autres raisons.

Là encore, les gestionnaires cc ne donnent pas vraiment leur avis sur la manière dont les autres cc fonctionnent, parce que c'est au pays d'en décider. Je ne devrais pas faire de commentaires sur la façon dont l'Iran gère son registre, tout comme je n'écouterais pas non plus les conseils de l'Iran sur comment gérer mon registre. C'est une dynamique à l'intérieur de la ccNSO. Sur ce, je vais devoir y aller.

JANICE DOUMA LANGE : Merci beaucoup. On pourrait faire ça pendant des heures, je le sais.
Merci beaucoup.

BYRON HOLLAND : Merci. Très bonne journée.

JANICE DOUMA LANGE : Et maintenant, nous aimerions accueillir deux d'entre nous. Serena et Jésus vont nous parler du GAC, le Comité consultatif gouvernemental.

JESUS RIVERA : Bonjour chers collègues. Aujourd'hui, je vais vous parler en espagnol, et je suppose que vous êtes fatigués et que vous vous ennuyez, ce matin. Je suis désolé que nous finissions votre journée sur des affaires gouvernementales, mais s'il vous plaît, soyez attentifs car lors de l'examen final de demain, Janice va vous poser au moins une question portant sur le GAC. Permettez-moi de vous présenter ce graphique. Vous avez tous besoin de ces informations car c'est quelque chose qui offre plus de perspectives et vous permet de découvrir le monde très complexe du modèle multipartite dans l'ICANN.

Je ne me suis pas présenté. Je m'appelle Jésus Rivera. Je viens du Venezuela. Je travaille actuellement à l'entité de Régulateur de télécommunications qui dépend du Ministère, où le ccTLD .ve est également présent. Dans ces réunions ICANN, mes collègues et moi surveillons à la fois le GAC et les problèmes que Byron Holland vient d'expliquer, au sujet de la ccNSO. Nous surveillons cela car notre responsabilité est de gérer et de contrôler les domaines .ve.

Quand Janice a dit à Serena que j'étais ici pour parler du GAC, j'étais très heureux car les gens présents ici sont souvent des représentants de la communauté - ce sont des leaders de la communauté. Nous avons donc accepté ce challenge, et notre idée est de vous transmettre

des messages sur ce qu'est le GAC, et pourquoi l'ICANN a-t-elle besoin d'un Comité consultatif gouvernemental. Pourquoi les gouvernements sont-ils présents à ces réunions ?

En dehors de la communauté technique, nous avons besoin de la présence des gouvernements ici. L'ICANN n'est pas la seule entité gérant Internet à un niveau mondial. Il y a d'autres organisations. Il y a l'Union internationale des télécommunications - une agence de l'ONU - qui traite aussi des questions politiques d'Internet. Il y a une relation profonde maintenant. L'année dernière, en 2014, il y a eu une conférence plénipotentiaire de l'UIT qui a entraîné de nombreuses résolutions liées aux différentes organisations de gouvernance Internet pour effectuer un travail groupé.

Ici à l'ICANN, il y a donc une interaction entre les gouvernements et la politique publique créée dans d'autres agences, telles que l'UIT, d'autres organisations, l'OMPI - et donc, ici au GAC, on se réunit trois fois par an au moment des conférences de l'ICANN, et à chaque conférence, nous faisons des réunions. Nous commençons les dimanches après-midi en discutant des questions relatives aux différentes politiques publiques et à la conception d'une politique publique dans le système des noms de domaine.

Vous devriez prendre des notes, parce qu'on pourrait vous le demander à l'examen. J'ai posé cette question hier, mais c'est mis à jour à chaque réunion. Le GAC se compose de 152 Etats membres. Le nombre de représentants - ils n'assistent pas tous à une réunion par an - mais beaucoup d'entre vous doivent se demander si leur

gouvernement est membre du GAC. Vous pouvez trouver cette information sur la page web du GAC. Laissez-moi vous rappeler que je vous ai tous envoyé un résumé avec les sujets importants à propos du GAC.

Alors, que génère le GAC au niveau de l'ICANN ? Nous faisons des recommandations ou nous donnons des conseils et les envoyons au Conseil d'administration de l'ICANN. C'est là qu'apparaît le GAC. Nous faisons des recommandations et les envoyons au Conseil d'administration de l'ICANN. Puis, le Conseil d'administration revoit toutes ces recommandations, peut les approuver, ou s'il voit d'autres problèmes, les renvoie au GAC pour en discuter à nouveau s'il n'y a pas consensus. Le GAC travaille en consensus.

Les pays se rencontrent via différents travaux, ils soumettent différentes questions à l'ordre du jour, puis décident de manière consensuelle. Il n'y a pas d'opposition individuelle d'un gouvernement. Maintenant, concernant les réunions, comment peut-on devenir membre du GAC ? Il vous suffit d'envoyer une lettre au président du GAC. Le président actuel est Suisse, M. Thomas Schneider. Le président préside pendant 2 ans. Son mandat est de 2 ans. Nous avons 5 vice-présidents. Je suis sûr que cette question apparaîtra dans l'examen de demain. Il y a un président et cinq vice-présidents.

Les vice-présidents ont en général un mandat d'un an. Ils peuvent être ré-élus. Les vice-présidents actuels sont l'Argentine, si je ne me trompe, l'Espagne, la Namibie, la Turquie, et la dernière est...

l'Espagne, c'est ça ? Ce sont les vice-présidents. C'est peut-être un peu ennuyeux. Ceux qui ont assisté à au moins une réunion du GAC cette semaine, veuillez lever la main. D'accord. C'est important, car c'est la seule façon, à part être là et parler pour voir si vous êtes intéressés ou si quelqu'un de votre gouvernement vous autorisera à interagir.

Le principe de faire un suivi est de s'engager et de participer. Nous créons beaucoup de documents. Je vais maintenant donner la parole à Serena pour qu'elle puisse énoncer quelques sujets qui sont actuellement à l'ordre du jour au GAC. Il y a, en gros, les gouvernements, en général les régulateurs télécom, les ministères, les ministères des affaires étrangères, et d'autres agences importantes de chaque gouvernement. Ils sont tous invités à participer à la réunion.

Je vous ai envoyé un lien il y a quelques jours, vous pouvez aussi vous rendre sur le site de l'ICANN, où vous verrez la liste des représentants par pays. Vous pourrez donc savoir qui, ou quelle agence de votre pays, est impliquée. Il y a en général une délégation principale et une délégation alternative impliquées aux réunions. A la fin de chaque réunion, nous créons ou faisons un brouillon d'un communiqué spécial qui est le résultat de toutes les résolutions. Ca résume simplement tous les sujets à l'ordre du jour et leurs résultats.

Il y a aussi des réunions conjointes. Le GAC se réunit avec la ccNSO et les différents comités, parce qu'il y a certaines questions qui peuvent intéresser tout le monde. Nous faisons des réunions avec les différentes communautés, telles que la ccNSO, l'ASO et la GNSO et

nous faisons aussi des réunions avec le Conseil d'administration de l'ICANN. Serena, vous avez quelque chose à ajouter ? Allez-y.

SERENA :

Bonjour à tous. Encore une fois, je m'appelle Serena [Pander 00:52:47]. Je travaille pour le parlement roumain. Je fais partie du GAC en tant que représentante de mon pays, mais je suis aussi un membre. Jésus vous a fait une présentation du GAC plutôt complète, je vais donc essayer de faire court et de laisser du temps pour les questions. Il y a juste deux choses que j'aimerais clarifier. Tout d'abord, ce matin, quelqu'un dans cette salle m'a posé une très bonne question sur le GAC et sur ce que nous faisons, et il y a une chose que nous devons clarifier.

Le GAC n'est pas une organisation intergouvernementale dans le sens strict du terme. Nous ne donnons des conseils au Conseil d'administration du GAC que sur des questions liées aux activités de l'ICANN. Nous ne parlons pas des choses que les gouvernements font dans leur pays. Nous ne faisons pas de recommandations aux gouvernements, nous ne faisons pas de traités, ou ce genre de choses. Nous ne sommes pas l'ONU, nous ne sommes pas l'OMPI, nous ne sommes pas ces organisations. Tout ce que nous faisons, c'est donner des conseils au Conseil d'administration.

Au sujet de ces conseils envoyés au Conseil d'administration, ils ne sont pas obligatoires, comme l'a dit Jésus. Le Conseil d'administration peut décider de ne pas suivre ces conseils, et dans ce cas-là, il doit entrer en discussion avec le GAC pour essayer de trouver une position

commune. C'est déjà arrivé, par exemple lors des discussions sur le programme des nouveaux gTLD. Nous les avons appelés des « problèmes non résolus entre le GAC et le Conseil d'administration ». Le Conseil d'administration et le GAC se sont réunis lors d'une réunion extraordinaire. C'était à Bruxelles en 2011, pendant 3 jours il me semble, où nous avons parlé de ces choses pour essayer de trouver une position commune.

Ce sont des choses qui arrivent. Le Conseil d'administration ne suit pas toujours les conseils du GAC. Je vais vous donner un exemple, lié encore un fois au programme des nouveaux gTLD. Comme vous le savez, il y a eu des candidatures pour certains termes comme .bank, .pharmacy et .lawyers, qui représentent des secteurs régulés dans un pays. Par exemple, si vous êtes une banque, vous êtes obligée d'avoir des autorisations et ce genre de choses dans votre pays.

Que se passe-t-il si .bank est un registre ouvert ? Comment cela affecte-t-il la confiance du consommateur, les fraudes et ce genre de choses ? C'est un problème sur lequel le GAC a essayé de donner des conseils, et l'un d'eux était que les opérateurs de registre demandent au titulaires de nom de domaine de fournir des références - pour prouver que la personne enregistrant un nom de domaine sous .bank était effectivement une banque. Nous demandions aux opérateurs de registre d'effectuer cette vérification.

Maintenant, cet avis a été envoyé au Conseil d'administration, qui a décidé que ça compliquerait les choses pour l'opérateur de registre et que ce serait très difficile - pour ne pas dire impossible - pour des

questions de juridiction, etc. Le Conseil d'administration a décidé de faire une autre suggestion basée sur l'avis du GAC et cela concernait le bureau d'enregistrement... J'espère que vous connaissez la différence entre opérateur de registre, bureau d'enregistrement et titulaire de nom de domaine ? Est-ce que je devrais essayer de... D'accord, je ne m'engage pas là-dedans.

Je reprends, la proposition du Conseil d'administration était que le titulaire de nom de domaine demande au bureau d'enregistrement de donner une déclaration, au moment de l'enregistrement, stipulant qu'il a les références, puis créer un mécanisme de réclamation, mais ne pas vérifier ces références. Là encore, c'est un exemple du Conseil d'administration prenant des conseils du GAC et essayant de les changer d'une manière qui corresponde au Conseil d'administration. Nous sommes toujours en discussion sur ces questions et pour savoir s'ils seraient partants ou pas pour une perspective gouvernementale. C'est juste pour que vous compreniez que ce que dit le GAC n'est pas écrit dans la pierre, et que ça peut être discuté par la suite.

Je pense que je vais m'arrêter là, car nous arrivons à la fin de la réunion. Mais n'hésitez pas à nous poser des questions maintenant ou si vous tombez sur nous dans les couloirs. Aujourd'hui est une journée remplie pour le GAC. Nous avons également une réunion demain matin. Nous sommes en bas. N'hésitez pas à nous poser des questions ou à venir nous voir n'importe quand.

JANICE DOUMA LANGE : Nous allons prendre deux questions puis nous concluons. La prochaine session doit débiter avec une téléconférence, ce qui prend du temps. C'est parti.

ISRAEL : Bonjour. Je m'appelle Israël et je viens du Mexique, et je parlerai en espagnol. En considérant que les recommandations et avis du GAC ne sont pas toujours acceptés par le Conseil d'administration basé sur le nombre de votes, et parfois sans explication, avez-vous remarqué un impact sur la participation du gouvernement au GAC, étant donné ce qu'on pourrait qualifier de manque de relationnel avec ce qui se passe dans d'autres organisations, telles que l'Organisation internationale du travail ? Pensez-vous que cela pourrait empêcher les pays de participer, ou les décourager de participer ?

JESUS RIVERA : Non. De manière générale, ça n'arrive pas. On ne peut pas dire qu'il y ait du découragement, parce que tout d'abord, vous devez être présents. Le taux de présence ne cesse d'augmenter. On peut voir la courbe. C'est une courbe grandissante. Si vous prenez en compte le nombre de participants, le nombre de pays. Le [ALO 00:58:29] aura 150 ans et il y a 193 Etats membres. Au GAC, ils sont 152, donc si vous regardez la courbe, c'est une courbe grandissante.

Je pense - je ne peux pas parler au nom de tous les pays - mais je pense qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter du fait que cela décourage les pays de participer si le Conseil d'administration de l'ICANN n'accepte

pas les avis du GAC. Le but est de participer. La tendance est la participation, et l'on voit qu'il y a une augmentation du nombre de participants. J'ai retrouvé des collègues ici, j'ai participé à beaucoup de choses - dans l'Union des télécommunications, car je suis un ingénieur en télécommunication, et j'ai vu des problèmes de régulation, des problèmes de télécommunication, et j'ai vu beaucoup de gens de l'UIT participer ici. Je pense qu'il y a plus de participation.

[MIGUELE NASTRADA] : [00:59:46] du NIC Argentine. J'ai deux questions à poser. La première, est-ce que vous vous occupez de .fk ou .gs ? La deuxième, êtes-vous le premier participant vénézuélien ?

JESUS RIVERA : Pour la deuxième question, nous avons commencé à participer l'année dernière. Nous avons rejoint le GAC très récemment. Nous avons rejoint le GAC à l'ICANN 50 à Londres. C'est là que nous avons officiellement rejoint le GAC. Un de mes collègues me remplace parfois et nous suivons toujours l'évolution des sujets. Peut-être que Serena peut répondre à l'autre question. Puisque nous sommes ici pour vous aider aujourd'hui, prenez vos questions en compte à tout moment pour votre examen final.

JANICE DOUMA LANGE : C'est vraiment [inaudible 01:00:55] quand on voit nos confrères avancer, comme ça a été le cas dans la communauté, et j'apprécie et

respecte vraiment Serena et Jésus. Merci beaucoup. Passez tous une très bonne journée. Eteignez.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]